

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 novembre 2014



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - Mme TCHURUKDICHIAN - M. BICHOT - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - M. CAVIN

Membres excusés : M. EL HASSOUNI (pouvoir MME KOENDERS) - M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme DURNERIN (pouvoir MME HERVIEU) - Mme VOISIN-VAIRELLES (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - Mme DESAUBLIAUX (pouvoir M. CAVIN)

OBJET

DE LA DELIBERATION

Printemps de l'Europe à Dijon - Demandes de subventions

Madame Zivkovic au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de la « Journée de l'Europe » fixée le 9 mai, la Ville de Dijon organise un temps fort intitulé le « Printemps de l'Europe », portant sur la promotion et le développement de la citoyenneté européenne à Dijon.

Cette initiative est mise en place en collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels (Académie de Dijon, Campus européen de Sciences Po Paris à Dijon, Centre Europe Direct Dijon - Bourgogne, Maison de Rhénanie-Palatinat, Université de Bourgogne) et associatifs (associations culturelles, comités de jumelage). L'an dernier, du 2 au 18 mai 2014, le « Printemps de l'Europe » attirait plus de 10 000 participants.

Pour l'organisation de l'édition 2015 de la manifestation, la Ville est susceptible de bénéficier à nouveau d'aides financières, notamment de collectivités ou établissements publics, ou même de personnes de droit privé.

Si vous suivez l'avis favorable de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter au taux maximum l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées à la Ville pour le financement du « Printemps de l'Europe » ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ